

# Séance du mercredi 03 mai 2017

~~~~~

L'an deux mille dix-sept, le trois mai à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Villars les Bois sous la présidence de Monsieur Philippe CHASSERIEAU, président; d'après les convocations en date du 28 avril 2017.

*Présents :*

- Délégués de Migron : M. Alain POTTIER, Mme Agnès POTTIER,
- Délégués de Villars les Bois : M. Fabrice BARUSSEAU, Miguel TAUNAY, Jean-Marie BEGEY,
- Délégués du Seure : Mmes Sylvie BOULETREAU, Geneviève THOUARD, M. Philippe CHASSERIEAU.

*Absent excusé :* M. Bernard VICENTY

M. Miguel TAUNAY a été nommé secrétaire de la séance.

## =====**Ordre du Jour**=====

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 05 avril 2017**
- **Matériel**
- **Programmation des travaux en commun**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 05 avril 2017**

Il est apporté une modification sur le tableau des effectifs.

Aucune autre observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Matériel**

#### *Tracto-Pelle*

Monsieur le Président signale que la recherche d'un tracto-pelle d'occasion est en cours pour remplacer le CASE. Le budget est d'environ 30 000 €.

#### *Broyeur à plat Berti*

- il est en panne : un roulement et son boîtier du rouleau palpeur sont cassés. La réparation est prévue pour vendredi 05 mai.

Monsieur Le Président pose la question de l'utilité d'avoir un second broyeur à plat pour pallier aux pannes. Les membres du comité pensent qu'il serait préférable d'investir dans un nouveau broyeur à bras pour remplacer celui acquis en 2002 et qui arrive en fin de vie.

#### *Chalumeau à chaleur pulsée*

Monsieur le Président fait part à l'assemblée que les Etablissements TARDY seraient d'accord pour louer un chalumeau à chaleur pulsée pour un essai d'un mois. A voir suivant les conditions proposées.

### **3- Travaux en commun**

#### *\* Broyage*

Le broyage à deux tracteurs équipés du broyeur à plat pour l'un et d'un broyeur à bras pour l'autre donne de bons résultats aussi bien en qualité qu'en rapidité de travail.

La commune de Le Seure a été faite en 1 journée et demi (soit 12 h - les 2 et 3 mai)

La commune de Migron est en cours de broyage

La commune de Villars les Bois sera traitée à la suite

\* Débernage :

Il se déroulera du 22 au 24 mai prochain pour les communes du Seure (8 km) et de Migron (19 km).

Dans le planning, il faut rajouter Jérémy OSINSKI qui passera la balayeuse sur la chaussée après le passage de la machine.

Prévoir des tracteurs avec remorque (faire appel aux particuliers et agriculteurs qui pourraient être intéressés pour récupérer de la terre.)

\* Toiture du four de Chez Lunaud (Villars)

Considérant le retard pris par l'entreprise chargée de la pose de la charpente, la mise en place de la couverture et les finitions de la maçonnerie peuvent maintenant se faire. Il est prévu d'intervenir les 18 et 19 mai avec deux agents et éventuellement du 29 au 31 mai en cas de pluie empêchant de faire d'autres travaux.

\* Terrain de boules (Le Seure)

Les travaux sont terminés. Il n'y a pas eu besoin d'agent supplémentaire.

\* Fossé à buser et haie (Villars les Bois)

Il y aura le busage d'un fossé à réaliser le long de la RD 731 Chez Bruneaud et le nettoyage d'une haie qui a été endommagée lors d'un accident de la route.

\* Point à temps

Les besoins sont évalués à :

- Le Seure : 3 jours

- Villars : 6 jours (dont deux en commun avec Migron)

- Migron : reste à déterminer

La campagne pourrait débuter le 29 mai.

#### **4- Questions diverses**

- Sylvie BOULETTEAU signale qu'un fossé n'est plus entretenu depuis plusieurs années sur la commune de Migron (au niveau du village de Sainte-Benète), cela gêne l'exploitation des vignes.

- Geneviève THOUARD demande que le chemin du « Rafia » sur la commune du Seure soit broyé.

- Alain POTTIER : demande qu'une ligne médiane soit prévue sur la route départementale 120 qui part du rond-point de Migron jusqu'à la route départementale au niveau de la Samsonnerie (Le Seure). En effet, la sinuosité de cette voie la rend dangereuse en cas de visibilité réduite (nuit, brouillard...)

La prochaine réunion est fixée au mercredi 07 juin 2017 à 19h00 à la mairie de Villars les Bois.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 21h10 et ont signé au registre les membres présents*